

Technicien-ne en médiation culturelle au sein du pôle des arts visuels

Affectation du poste : Direction de la Culture

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

La direction de la Culture assure la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle en matière de culture et des priorités définies par le conseil d'administration de l'établissement, sur proposition de la commission culture.

La direction de la Culture assure également la gestion logistique de la Maison de l'université (MDU).

En direction du pôle Arts Visuels, l'URN a pour missions :

- Assure une programmation d'expositions régulières réparties principalement sur deux sites à Mont Saint Aignan (MDU et INSPE) accompagnées d'un programme d'actions culturelles (visites / rencontres / ateliers)
- Assure la mise en œuvre d'actions ponctuelles (expositions, rencontres, ateliers, installations) sur l'ensemble du territoire universitaire
- Assure la co-production d'œuvres en lien avec les artistes, la communauté universitaire ou les acteurs culturels locaux
- Propose un cycle d'ateliers de pratiques artistiques dans le champ des arts visuels
- Gère une collection d'œuvres (constitution, entretien, mise à disposition) appelée l'artothèque
- Participe aux actions transversales articulées entre les pôles

NATURE DU POSTE

Catégorie FP : B

DESCRIPTION DU POSTE



MISSION PRINCIPALE

Sous la responsabilité de la direction, les principales missions consistent à :

- Assurer la logistique des expositions et de l'artothèque au sein du pôle et sur les différents campus en lien avec la chargée de médiation et la chargée de la coordination culturelle
- Réaliser un suivi opérationnel des actions de médiation et des pratiques amateurs du pôle arts visuels
- Assurer l'accueil des artistes et intervenants sur les événements
- Assurer l'accueil des publics sur les événements



ACTIVITES ASSOCIEES

- Participer au sein du pôle et avec la direction à la conception et à la mise en œuvre des projets du pôle arts visuels
- Organiser l'accueil du public dans les lieux de diffusion culturelle
- Organiser, réserver et assurer le suivi des salles nécessaires à la tenue des ateliers, au sein de la MDU et sur les sites en lien avec la chargée de médiation et la coordinatrice culturelle
- Gérer le stock et faire des propositions de commandes de petits matériels, consommables pour les montages, médiations, vernissages
- Participer à l'encadrement de vacataires
- Accompagner les étudiants dans l'élaboration de leurs projets
- Préparer les éléments et documents utiles à l'évaluation de la structure et des actions
- Gérer et mettre à jour des bases de données
- Développer un réseau et mener un travail d'information auprès des différents publics et partenaires
- Accompagner la démarche TSE / RSE

SPÉCIFICITÉS DU POSTE



CONTRAINTE PARTICULIERES D'EXERCICE

Les horaires de travail sont liés à des contraintes d'activités fortes et variables du point de vue des rythmes et des amplitudes.

La priorisation des missions évolue en fonction des pics d'activités.

Les missions induisent des déplacements sur les sites de l'URN.

COMPÉTENCES À METTRE EN ŒUVRE POUR TENIR LE POSTE



COMPETENCES PRINCIPALES

- Formation spécialisée dans les domaines des arts visuels complétée par une expérience significative dans le domaine de la culture et une compréhension fine des enjeux de la création et des pratiques artistiques en arts visuels.
- Sens pratique et intérêt pour les activités manuelles
- Savoir travailler en équipe
- Bon sens du relationnel, capacité d'adaptation au public
- Disponibilité requise le mardi et jeudi soir
- Permis B obligatoire
- Maîtrise des outils bureautiques et internet
- Autonomie, esprit critique, d'initiative, rigueur et force de proposition

POSTE DANS L'ORGANISATION



POSITIONNEMENT DANS L'ETABLISSEMENT ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Affectation du poste :	Direction de la Culture
Localisation du poste :	Maison de l'Université – Mont-Saint-Aignan
Sous autorité hiérarchique :	Directrice
Sous autorité fonctionnelle :	Responsable administratif et financier
Nombre de personnes encadrées :	0
Statut et catégorie des personnes encadrées :	Etudiants vacataires